

En toute confiance

numéro 8, volume 1 - Deuxième trimestre 2007

EN VEDETTE...

Page 1

- Indicateurs économiques
- Marchés financiers

Page 2

- Rendement des fonds

Page 3

- La planification financière

Page 4

- FlexOptions
- Rendement des divers indices boursiers

Indicateurs économiques

Certains observateurs croient que les États-Unis se sont remis du ralentissement provoqué du marché immobilier résidentiel, mais les gestionnaires de fonds ont quelques réserves à cet égard. En effet, le PIB américain du quatrième trimestre de 2006 publié initialement était de 3,5 %, mais ce chiffre a été révisé à la baisse et il n'était plus que de 2,2 % en février, après ajustement sur la base des données réelles sur les échanges et sur les stocks des

entreprises. La plupart des sondages sur les ventes au détail indiquent maintenant que le consommateur est nettement moins enthousiaste que ne le révélaient les sondages publiés au début de 2007, lorsque le climat était particulièrement doux.

Les statistiques récentes en matière d'habitation semblent confirmer qu'une certaine faiblesse demeure en janvier, particulièrement dans le marché des maisons neuves, malgré le climat de la première moitié du mois.

Par contre, les gestionnaires de fonds notent une tendance à la hausse des demandes d'hypothèques, ce qui permet de supposer que le secteur résidentiel est en train de se stabiliser, et que les mois à venir pourraient lui être plus favorables.

Au Canada, les nouvelles économiques ont été bien plus positives qu'elles ne l'avaient été à la fin de l'année dernière, et les statistiques récentes montrent des gains soutenus au chapitre de l'emploi, un nombre vigoureux de mises en chantier, et des signes de redressement dans le secteur manufacturier. Ce sont là de bonnes nouvelles, mais les gestionnaires de fonds croient qu'il serait prématuré de se réjouir d'un revirement complet de l'économie canadienne.

À l'échelle mondiale, l'Europe a clos l'année 2006 sur un taux de croissance d'environ 3 %, tout comme le Royaume-Uni. Au Japon également, l'année 2006 s'est terminée sur une note positive, le PIB affichant 4,8 % au dernier trimestre, après un troisième trimestre plutôt faible. La vigueur des ventes au détail de janvier indiquent que 2007 a démarré du bon pied.

Les gestionnaires de fonds continueront de préférer les actions aux titres à revenu fixe pour l'instant et accorderont la priorité aux actions américaines et autres actions étrangères plutôt qu'aux actions canadiennes. Nos portefeuilles équilibrés demeurent légèrement surpondérés en actions.

Marchés financiers

Les marchés boursiers ont été très vigoureux en février... jusqu'à la correction survenue trois jours avant la fin du mois. Le mouvement a commencé en Chine, où l'indice a plongé de près de 9 %, puis la vague a déferlé sur toutes les places boursières dans le monde. Pour ajouter à la volatilité, les marchés américains se trouvaient en position « surachetée » et se dirigeaient vers la plus longue période sans correction quotidienne de 2 % (soit 151 séances consécutives) enregistrée depuis 1954.

Ainsi, lorsque les parquets nord-américains ont finalement clos leur séance, le S&P 500 avait chuté de 3,5 %, ce qui annulait d'un coup tous les gains enregistrés à ce jour en 2007, et le S&P/TSX avait reculé de 2,7 %. Des corrections de cette nature ne sont pas inhabituelles et, compte tenu des facteurs économiques fondamentaux actuels et du fait que les évaluations des actions demeurent raisonnables, les gestionnaires de fonds gardent confiance et croient que les cours des actions se stabiliseront, puis reprendront leur ascension.

Les indices des principaux marchés sont tous à la hausse pour le mois de février sauf le S&P 500 qui est de -2,7 %. L'indice universel MCS indique un taux de 1,3 %, le S&P/TSX est de 0,3 % et le MSCI EAFE indique un rendement de 0 %.



Assomption Vie
Services financiers

En toute confiance

numéro 8, volume 1 - Deuxième trimestre 2007

Rendement des fonds au 28 février, 2007

Fonds	3 mois %	6 mois %	ACJ %	1 an %	3 ans %	5 ans %	Depuis création
FONDS ASSOMPTION VIE							
Fonds équilibré Assomption - A	1,82	6,04	1,18	6,97	6,58	5,88	5,77
Fonds équilibré Assomption - B	1,48	5,35	0,92	5,56	5,16	4,60	4,33
Fonds équilibré Assomption - C	1,54	5,46	0,96	5,79	5,39	4,83	4,55
Fonds d'actions canadiennes - A	0,72	6,87	0,46	7,89	12,78	10,23	10,71
Fonds d'actions canadiennes - B	0,40	6,20	0,22	6,52	11,34	8,95	8,89
Fonds d'actions canadiennes - C	0,45	6,31	0,26	6,75	11,58	9,14	9,07
Fonds d'actions américaines - A	3,67	13,61	0,07	11,11	2,14	-3,68	-3,72
Fonds d'actions américaines - B	3,32	12,84	-0,19	9,58	0,73	-4,53	-5,20
Fonds d'actions américaines - C	3,37	12,96	-0,15	9,82	0,95	-4,33	-5,00
FONDS C.I.							
Fonds d'obligations canadiennes - A	-0,11	1,79	0,66	3,03	2,77	3,81	3,70
Fonds d'obligations canadiennes - B	-0,17	1,65	0,60	2,76	2,49	3,53	3,35
Fonds d'obligations canadiennes - C	-0,12	1,76	0,64	2,98	2,71	3,75	3,57
Fonds Catégorie de société mondiale équilibrée - A	4,57	14,94	0,85	14,74	4,42	3,39	-2,88
Fonds Catégorie de société mondiale équilibrée - B	4,24	14,22	0,61	13,29	3,09	2,07	0,62
Fonds Catégorie de société mondiale équilibrée - C	4,30	14,34	0,65	13,53	3,31	2,29	0,83
Fonds Catégorie de société gestionnaires mondiaux® - A	5,29	15,44	1,46	17,41	6,79	2,97	-0,19
Fonds Catégorie de société gestionnaires mondiaux® - B	4,96	14,72	1,21	15,93	5,43	1,66	0,43
Fonds Catégorie de société gestionnaires mondiaux® - C	5,02	14,84	1,26	16,17	5,66	1,88	0,64
Fonds de revenu et de croissance Harbour - A	1,37	4,96	0,61	7,87	12,33	9,05	9,46
Fonds de revenu et de croissance Harbour - B	1,08	4,36	0,38	6,61	11,01	7,77	8,13
Fonds de revenu et de croissance Harbour - C	1,13	4,47	0,42	6,84	11,25	8,00	8,36
Fonds américain Synergy - A	3,97	15,45	1,45	11,00	N/A	N/A	N/A
Fonds américain Synergy - B	3,65	14,73	1,20	9,60	N/A	N/A	N/A
Fonds américain Synergy - C	3,70	14,85	1,24	9,83	N/A	N/A	N/A
FONDS FIDELITY							
Fonds Potentiel Canada - A	4,72	9,18	2,80	9,26	12,29	12,62	10,67
Fonds Potentiel Canada - B	-0,42	3,49	2,55	2,90	9,13	10,10	10,47
Fonds Potentiel Canada - C	4,45	8,61	2,59	8,10	11,10	11,42	11,72
Fonds Europe - A	8,23	22,53	4,09	32,40	13,90	5,65	4,73
Fonds Europe - B	7,89	21,76	3,84	30,72	12,45	4,30	3,09
Fonds Europe - C	7,95	21,89	3,88	30,99	12,69	4,53	3,34
Fonds Spécialité soins de la santé - A	5,06	9,18	2,46	10,90	4,01	-1,48	-2,30
Fonds Spécialité soins de la santé - B	4,72	8,46	2,19	9,43	2,63	-2,79	-3,22
Fonds Spécialité soins de la santé - C	4,77	8,58	2,24	9,67	2,85	-2,58	-3,02
Fonds Spécialité technologie - A	0,76	12,89	-2,00	7,82	-1,79	-1,81	10,18
Fonds Spécialité technologie - B	0,43	12,15	-2,25	6,40	-3,10	-3,12	-6,92
Fonds Spécialité technologie - C	0,48	12,27	-2,21	6,62	-2,89	-2,91	-6,72
Fonds Outremer - A	8,45	21,07	2,41	24,76	N/A	N/A	22,59
Fonds Outremer - B	8,11	20,31	2,17	23,18	N/A	N/A	21,03
Fonds Outremer - C	8,17	20,44	2,21	23,44	N/A	N/A	13,84
Fonds Frontière ^{MD} Nord - A	2,20	11,78	1,66	14,39	15,59	11,56	8,58
Fonds Frontière ^{MD} Nord - B	1,88	11,07	1,41	12,94	14,12	10,13	9,84
Fonds Frontière ^{MD} Nord - C	1,93	11,19	1,46	13,18	14,36	10,37	10,08
FONDS MONTRUSCO BOLTON							
Fonds d'actions canadiennes + - A	3,92	8,62	0,96	11,16	14,25	14,48	10,51
Fonds d'actions canadiennes + - B	3,53	7,79	0,67	9,46	12,50	12,89	13,31
Fonds d'actions canadiennes + - C	3,58	7,91	0,71	9,69	12,74	13,13	13,55
Fonds d'actions can. de petite capitalisation - A	3,94	8,60	0,08	9,68	16,22	18,28	13,90
Fonds d'actions can. de petite capitalisation - B	3,60	7,89	-0,17	8,23	14,68	16,71	16,86
Fonds d'actions can. de petite capitalisation - C	3,66	8,00	-0,13	8,46	14,92	16,96	17,11
Fonds d'actions E.A.E.O. - A	4,55	11,09	0,08	12,16	4,43	2,42	3,08
Fonds d'actions E.A.E.O. - B	4,19	10,33	-0,18	10,62	2,99	1,07	0,06
Fonds d'actions E.A.E.O. - C	4,25	10,44	-0,14	10,85	3,21	1,29	0,27
Fonds de titres à revenu fixe - A	-0,22	1,63	0,63	2,61	2,74	4,05	4,93
Fonds de titres à revenu fixe - B	-0,21	1,00	0,64	2,66	2,50	3,93	3,95
Fonds de titres à revenu fixe - C	0,16	1,76	0,68	2,88	2,72	4,15	4,17
Fonds d'actions mondiales - A	4,07	11,48	-0,04	8,89	4,03	0,11	0,32
Fonds d'actions mondiales - B	3,72	10,72	-0,30	7,40	2,59	-0,97	-1,82
Fonds d'actions mondiales - C	3,77	10,83	-0,26	7,62	2,81	-0,76	-1,61
Fonds T-Max - A	0,65	1,32	0,50	2,55	1,51	1,47	2,12
Fonds T-Max - B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,03	0,39	0,40
Fonds T-Max - C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,06	0,49	0,50
Fonds Momentum TSX 100 - A	5,66	15,96	3,35	20,27	24,36	19,14	14,57
Fonds Momentum TSX 100 - B	5,26	15,08	3,05	18,43	22,45	17,24	16,57
Fonds Momentum TSX 100 - C	5,32	15,20	3,09	18,69	22,71	17,50	16,82

A - Contrats sans frais de sortie émis avant 2002 B - Contrats sans frais de sortie émis depuis 2002 C - Contrats avec frais de sortie émis depuis 2002

La notice explicative comporte d'importants renseignements sur les fonds. Lisez-la attentivement et consultez votre représentant en placements avant d'investir. Sous réserve d'une garantie applicable au décès ou à échéance, toute fraction de la prime ou tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du souscripteur. Leurs valeurs peuvent augmenter ou diminuer en fonction des fluctuations du marché des éléments du fonds. L'information sur les rendements reflète les rendements antérieurs et ne constitue pas une garantie pour les rendements futurs.

La planification financière



Denis Losier,
Président-directeur général, Assomption Vie

Le régime de retraite individuel : est-ce pour vous?

Avez-vous déjà considéré des régimes de retraite autres que les régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) pour bâtir votre fonds de retraite? Divers produits alternatifs existent, tels que les conventions de retraite enregistrées, les polices d'assurance vie universelle, les régimes de retraite individuels (RRI), etc. Le choix du produit idéal est complexe et peut porter à confusion. Une analyse complète et détaillée de chaque option est nécessaire afin de vous assurer que vous choisissez la solution qui saura mieux répondre à vos besoins personnels.

Cette chronique traitera du régime de retraite individuel et de la façon dont ce produit peut vous aider à atteindre vos objectifs de retraite. Bien que ce produit soit disponible depuis plus d'une décennie, le RRI est devenu considérablement plus populaire au cours des dernières années.

Qu'est-ce qu'un RRI?

Un RRI est un régime de pension à prestations déterminées conçu pour un seul individu. Le régime est parrainé et financé par un employeur. Le financement nécessaire, dont les calculs sont complétés par des actuaires, est basé sur l'âge, le revenu, les contributions REER post-1990 ainsi que les taux d'intérêts et l'inflation. Dès que le participant arrive à sa retraite, il peut faire l'achat d'une rente viagère (à vie), d'un fonds de revenu viager (FRV) ou d'un compte de retraite immobilisé (CRI).

Est-ce que vous êtes admissible?

Ce type de régime est normalement réservé aux membres clés ou aux dirigeants propriétaires d'une entreprise, ainsi qu'aux professionnels incorporés. Idéalement, les individus sont âgés de plus de 40 ans et gagnent au-delà de 100 000 \$ par année, selon la situation personnelle du participant. Tous les produits et régimes affichent des forces et des faiblesses. Prenons quelques instants afin de les comparer.

Forces :

- Pour les individus âgés de 50 ans et plus, les cotisations annuelles maximales sont d'au moins 5 000 \$ de plus que les cotisations maximales admissibles à un REER individuel.
- Les cotisations maximales augmentent avec l'âge.
- Le régime vous permet de racheter des années de service passées afin d'améliorer votre revenu de retraite. Si vous avez cotisé à votre REER depuis 1990, vous devez transférer ces sommes à votre RRI, tandis que l'entreprise cotise la différence nécessaire pour respecter les exigences de financement pour les années de service passées.
- Le RRI est soumis à la Loi sur les régimes de retraite, donc ces prestations sont à l'abri des créanciers.
- Le RRI offre un revenu de retraite prévisible et une garantie à vie avec l'achat d'une rente viagère. Un actuaire fait les calculs pertinents afin de déterminer le montant des cotisations nécessaires pour rencontrer les besoins futurs du revenu de retraite.
- Les cotisations et dépenses sont pleinement déductibles des impôts pour l'entreprise. Ces déductions peuvent aider une entreprise à réduire son revenu imposable à un niveau de taxation moins élevé; ceci s'applique aux petites et moyennes entreprises.
- L'excédent appartient au participant. Malgré les avantages très attrayants, un RRI peut ne pas correspondre aux besoins de tous les entrepreneurs. Examinons les raisons.

Faiblesses :

- Les frais de mise en place d'un régime du genre, les frais actuariels et les autres

dépenses annuelles peuvent être perçus comme un désavantage. Cependant, il est à noter que ces dépenses sont déductibles des impôts. Les frais peuvent toutefois varier d'un fournisseur à un autre.

- Le RRI ne permet pas le fractionnement du revenu, ce qui est possible avec un REER.
- Puisque le régime est soumis à la Loi sur les régimes de retraite, les fonds du régime sont immobilisés jusqu'à la retraite. Ceci limite votre flexibilité quant à l'utilisation de vos avoirs à l'intérieur du RRI.
- Si le participant quitte son employeur ou met fin au régime, les surplus accumulés dans le régime sont pleinement imposables.
- Si votre régime subit un déficit dans le financement en raison d'un rendement anticipé moins élevé, l'entreprise pourrait avoir à combler ce déficit. Cependant, cette dépense est déductible des impôts pour l'employeur et peut être perçue comme un avantage.
- Les propriétaires uniques ou les partenaires d'une entreprise non incorporée ne sont pas admissibles à ce type de régime.
- L'objectif du RRI n'est pas nécessairement de remplacer vos régimes de retraite actuels. Cependant, celui-ci peut être un choix intéressant ou peut compléter vos régimes existants. En raison de la complexité du produit, nous vous conseillons de consulter votre comptable, fiscaliste ou conseiller financier afin de vous guider dans votre processus d'évaluation et de sélection. Il est très important de vous assurer d'avoir tous les faits pour ne pas mettre en jeu votre retraite.

Denis Losier est président-directeur général d'Assomption Vie. Il a rédigé cette chronique en collaboration avec Paul LeBlanc, directeur du marketing, Assomption Vie.



En toute confiance

numéro 8, volume 1 - Deuxième trimestre 2007



FlexOptions

L'assurance hypothécaire conçue pour votre confort!

NOUVEAUTÉ!
Termes de
30 et 35 ans

Saviez-vous que vous pouvez obtenir de meilleures options en choisissant une police d'assurance individuelle pour couvrir vos obligations financières comme votre hypothèque ou un autre prêt à long terme?

FlexOptions vous permet de subvenir aux besoins et au confort de votre famille en cas de décès, d'invalidité ou de maladie grave.

- Votre protection vous suit peu importe où se trouve votre prêt hypothécaire.
- Vous choisissez votre bénéficiaire, qui pourra décider quand (ou si) l'hypothèque ou toute autre obligation financière sera remboursée.
- Vous pouvez ajouter les options d'assurance en cas de maladie grave ou d'invalidité.
- Votre montant de prime ne change pas pour la durée du contrat d'assurance.
- Dans la plupart des cas, aucune preuve d'hypothèque n'est requise.
- FlexOptions est disponible comme assurance individuelle ou conjointe pour un terme de 10, 15, 20, 25, 30 ou 35 ans.
- Vous avez l'option de transformer votre police FlexOptions en une police permanente.

RENDEMENT DES DIVERS INDICES BOURSIERS 28 février 2007

Indices	ACJ	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Dow Jones (\$ CDN)	-1,16 %	14,74 %	0,4 %	-2,41 %	4,33 %
MSCI EAEO (\$ CDN)	1,92 %	24,98 %	14,24 %	9,48 %	6,76 %
Nasdaq (\$ CDN)	0,44 %	8,89 %	1,29 %	0,47 %	4,68 %
S&P 500 (\$ CDN)	-0,41 %	12,94 %	2,37 %	-1,51 %	4,3 %
S&P/TSX	1,06 %	11,61 %	14,07 %	11,3 %	7,8 %

Source - Globefund.com



Assomption Vie
Services financiers

Appelez-nous pour en savoir davantage. 1-800-455-7337